

DE HAZE ou DE HAEZE (Jacques), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 6 janvier 1657, entra dans la compagnie de Jésus, à Malines, le 1^{er} octobre 1675. Après sa profession religieuse, il obtint de ses supérieurs la permission de partir comme missionnaire pour le Paraguay, où il travailla à la conversion des infidèles. Après vingt-deux années d'apostolat dans les missions, il fut placé à la tête du collège du Paraguay, et c'est là, probablement, qu'il mourut. On a de lui : *Lettre du P. Jacques de Haze au R. P. J. B. Arends, provincial de la Compagnie dans la province Flandro-Belgique*, imprimée dans les *Lettres édifiantes*, éd. de Paris, 1839, II, pp. 95-101. Cette lettre, datée de Buenos-Ayres le 30 mars 1718, contient des détails sur l'état des peuplades de l'Uruguay, de la Parana et du Paraguay, au commencement du XVIII^e siècle. Elle a été traduite en allemand et en flamand. E.-H.-J. Reusens.

Do Backer, *Écrivains de la compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 32.

DE HAZE (Jean), jurisconsulte, né à Tourcoing vers 1487, et décédé à Louvain, le 28 mars 1547. Il vint étudier à l'université de Louvain et fut élu, par ses condisciples, *doyen* du collège des bacheliers ès-droits, c'est-à-dire président des réunions qui avaient lieu, une fois par semaine, au collège de Saint-Ivon, pour s'y exercer en commun à la discussion des questions de droit de tout genre. Valère André observe, dans ses *Fasti academici*, que les doyens des bacheliers furent, dès le principe, des hommes distingués et qui tous occupèrent plus tard des places honorables dans la Société. Jean De Haze, appelé à siéger dans le conseil de l'université comme membre de la faculté des Arts, dès le 28 novembre 1517, fut promu solennellement au grade de docteur ès-droits le 22 mai 1520. Après sa promotion, il fut nommé professeur ordinaire des Institutes de Justinien, et commença ses leçons le 28 octobre 1520. Le 20 avril 1530, il passa, de la chaire des Institutes, à la chaire primaire des lois, qu'il résigna, quelques mois avant sa mort, en

faveur du célèbre jurisconsulte Gabriel Mudæus, de Brecht.

Son corps fut enterré dans l'église collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, près de l'autel de Saint-Mathias, avec l'épitaphe suivante, gravée sur une lame de cuivre : *MAGISTER JOHANNES HASIUS A TORCONIA LOVANII LEGUM DOCTOR ORDINARIUS OBIT ANNO DOMINI 1547; AETATIS SUÆ 60.* E.-H.-J. Reusens.

Valère André, *Fasti academici*, éd. de 1630, p. 184. — Paquot, *Fasti academici manuscripti*, manuscrit n° 17567 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles; *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1862, p. 255.

DE HAUT (Étienne), sculpteur, né à Marchiennes-au-Pont (Hainaut), en 1717, mort le 30 juillet 1797, à Beaumont, où il habitait depuis 1743. Il travailla principalement pour des églises et des chapelles de couvent. Parmi ses meilleures productions sculpturales, Piron cite celles qu'il exécuta pour la cathédrale de Tournai. Edm. De Buscher.

C. F. Piron, *Levensgeschiedenissen van voorname mannen, etc.*, in Belgique.

DEHAUT (Louis-Joseph), professeur, né à Chièvres, province de Hainaut, le 30 décembre 1805, mourut à Liège le 1^{er} juillet 1841. Les faibles ressources de sa mère, restée veuve avec une nombreuse famille, furent cause qu'il ne put être envoyé au dehors pour faire son cours d'humanités avant l'âge de dix-sept ans. Mais, grâce à ses heureuses dispositions et à son ardeur passionnée pour l'étude, il les termina avec succès dans l'espace de trois ans; entré au collège d'Ath en 1822, il en sortit en 1825. Dehaut se rendit alors à Louvain, où il fut admis au collège philosophique et suivit, en même temps, à l'université les cours de la faculté de philosophie. Pendant la durée de ses études, il prit part deux fois au concours universitaire en 1827 et en 1829. La première fois, il obtint une mention honorable pour sa réponse à une question historique et, la seconde fois, la médaille d'or pour sa réponse à une question de philosophie. En 1827, l'académie de Bruxelles avait proposé, pour le concours de 1830, une question sur la vie et la doctrine

d'Ammonius Saccas. Dehaut, selon qu'il l'affirme lui-même, n'eut connaissance du programme de l'académie que vers la fin de 1829 ; mais, comme depuis trois ans il avait rassemblé les matériaux nécessaires pour la solution de la question, il y répondit et son mémoire fut couronné. La révolution de 1830 amena un grand bouleversement dans les universités belges : des facultés furent supprimées et des professeurs étrangers démissionnés. Dehaut, qui se trouvait encore sur les bancs de la faculté de philosophie, fut, en récompense de ses sentiments patriotiques, nommé lecteur dans cette faculté. Le programme des cours pour 1831 porte qu'il se propose de donner, cette année, les cours d'histoire générale et d'histoire de la philosophie. Dans la suite, il échangea ce dernier cours contre celui d'histoire politique moderne. On a avancé à tort qu'il avait enseigné l'histoire du moyen âge : elle n'était pas comprise alors dans les matières de l'enseignement universitaire. C'est à cette époque qu'il fut attaché à la rédaction du journal politique le *Courrier Belge*, dans lequel il publia ; entre autres, plusieurs articles sur l'enseignement. N'étant pas porteur du diplôme de docteur dans la faculté à laquelle il appartenait, il en demanda un, au prix d'études plus longues, à la faculté de droit. Le choix du sénat académique le porta aux fonctions de secrétaire de cette assemblée pour l'année 1833-1834, et ces fonctions lui furent prorogées pour l'année suivante. Le renouvellement de son mandat n'était pas seulement la récompense de l'activité et de l'exactitude avec lesquelles il avait rempli les devoirs de cette charge : il avait pour but de lui permettre l'achèvement d'un travail considérable entrepris à la demande du gouvernement, à savoir la statistique de l'université de Louvain depuis 1817 (2 vol. in-fol.), et, en outre, le catalogue systématique et raisonné des archives universitaires ainsi que de celles de l'ancienne école de droit de Bruxelles. La constitution frêle et malade du jeune professeur ne résista pas à ces excès incessants de travail : une affection de poitrine faillit le conduire au tombeau, mais il survé-

cut à cette première attaque, contrairement aux prévisions des hommes de l'art. Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, il fut nommé, en décembre 1835, professeur extraordinaire et envoyé à l'université de Gand pour y enseigner la statistique et la géographie physique et ethnographique. Ce nouvel enseignement n'absorba pas tout son temps ; il put s'occuper de la révision et de la publication de son mémoire sur Ammonius Saccas et continuer ses études de la philosophie de Plotin. Sa santé, profondément altérée, ne s'améliorant pas, il en accusa le climat des Flandres et, au mois d'août 1837, il obtint de passer à l'université de Liège, où il fut chargé du cours d'histoire politique moderne, qu'il avait professé précédemment à Louvain. Si ce changement de résidence ralentit les progrès du mal dont il avait apporté le germe en naissant il ne l'arrêta pas : Dehaut succomba quatre ans après son arrivée à Liège, à l'âge de trente-six ans, victime de son ardeur infatigable au travail et de son dévouement à sa famille. On rapporte de lui cette réplique à un ami qui, après sa première maladie, lui conseillait le repos et lui demandait s'il voulait se tuer : « Dieu m'en garde, je n'ai pas le droit de mourir avant d'avoir laissé à ma famille de quoi vivre. » Au mois de mai 1840, un an avant sa mort, il avait été élu correspondant de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. L'activité littéraire de Dehaut n'a pas été de longue durée, mais elle a été des plus fécondes. Les ouvrages qu'il a composés n'ont pas été tous publiés ; ce sont : 1^o *Mémoire sur Iphicrate, général et orateur*. Cet écrit n'ayant obtenu au concours qu'une mention honorable n'avait pas eu droit aux honneurs de l'impression. — 2^o *Mémoire sur le Tô 'Ew ou l'existence objective de l'âme*, qui a obtenu la médaille d'or ; il aurait été inséré dans les annales de l'université de Louvain, si ce recueil n'avait été supprimé à la suite des événements de 1830. — 3^o *Essai historique sur la vie et la doctrine d'Ammonius Saccas*. Bruxelles, chez Hayez, 1836, in-4^o, IV et 204 pages. Ce mémoire sur le chef d'une des

plus célèbres écoles philosophiques d'Alexandrie a certainement du mérite; mais l'auteur, comme il le rappelle lui-même dans sa préface, l'a composé lorsqu'il était encore sur les bancs de l'université et ses biographes en ont surfait la valeur en s'appuyant, à tort, sur des lettres privées d'hommes haut placés dans la littérature et la philosophie en France, à qui l'ouvrage avait été envoyé; ils ont pris pour des jugements de simples compliments de politesse, lesquels d'ailleurs s'appliquent, également aux trois écrits mentionnés sous le numéro suivant. — 4^e *Observation sur le titre III du projet de loi sur l'instruction publique et sur le rapport de la section centrale*. Bruxelles, 1835, in-8^o; brochure publiée en collaboration avec M. Adolphe Roussel sous le pseudonyme de Philarète Durosoir; *Sur l'existence et les conditions d'un enseignement supérieur donné en Belgique aux frais de l'État*, ibid., 1835. *De l'état actuel de l'instruction publique, mais surtout de l'enseignement supérieur en Belgique*. Liège: (extrait de la *Revue Belge*). — 5^e Dans la préface de son essai sur Ammonius Saccas, Dehaut annonça la publication prochaine de deux nouveaux mémoires destinés à servir en quelque sorte de complément à son travail sur le sacrophore. Le premier devait avoir pour titre: *De la doctrine de Numénius d'Apamée et de l'influence que ce philosophe a exercée sur l'école Ammonio-Plotinienne*; le second devait être intitulé: *De la doctrine de Plotin dans ses rapports avec celle d'Ammonius Saccas*. Les biographes de Dehaut rapportent que la première partie de cet écrit était terminée en 1837, mais sans nous renseigner sur son sort. A cette occasion, ils citent, comme un trait de la patience et de l'ardeur scientifique de Dehaut, l'obligation où il se trouva de lire d'un bout à l'autre, dans le texte grec, les cinquante-quatre livres des *Ennéades* de Plotin. Mais ils n'ont pas fait attention que l'édition de Bâle, dont il fit usage (car c'était la seule qui donnât le texte grec avant celle de Creuzer publiée en 1835) offre en regard la traduction latine de Ficin, et que l'étudiant de Louvain n'était guère de force, pas plus que

beaucoup de savants, à se passer de ce secours.

J. Roulez.

Ph. Lesbroussart, *Notice sur L.-J. Dehaut*, lue à la Société d'Emulation de Liège et reproduite dans l'*Annuaire de l'Académie de Bruxelles*, année 1845. Alphonse Leroy, *Liber Memorialis de l'Université de Liège*, pp. 149-154. Liège, 1869.

DE HEER, plus connu sous le nom de **TIMOTHÉE-DE-LA-PRÉSENTATION**, écrivain ecclésiastique, né à Bailleur dans la Flandre française, le 28 septembre 1648, et décédé à Gand, le 25 mai 1710. A l'âge de vingt ans, il entra dans l'ordre des Carmes chaussés, où il fit sa profession le 21 novembre 1669. Peu de temps après, ses supérieurs l'envoyèrent au couvent de la ville de Gueldre, en Hollande, pour y remplir les fonctions de préfet des études du collège d'humanités que les carmes dirigeaient dans cette ville. Il vint plus tard à Gand et y passa le reste de sa vie, s'occupant, avec dévouement, des travaux du saint ministère. Un effort violent, qu'il fit en prêchant le carême de 1710, lui occasionna une maladie interne, qui l'emporta au bout de six semaines. Religieux fervent, il avait une dévotion toute particulière au Saint-Sacrement de l'Autel, et se faisait remarquer, comme savant, par la connaissance approfondie de plusieurs langues vivantes. Il aimait beaucoup les livres et fut chargé, pendant longtemps, du soin de la bibliothèque du couvent de Gand. On a de lui: 1^o *Brandende lampen voor het Alderheyligste Sacrament des Antaers, ofte de doortuchtige liefhebbers van dit Goddelijck mysterie tot naervolginge voorgesteld*. T'Antwerpen, Petrus Jouret, 1726-1728, 5 vol. in-12, chacun de 500 à 600 pages. Cet ouvrage, qui n'était pas entièrement terminé à la mort de l'auteur, a été achevé et publié par son neveu, le père Thaddée de Saint-Timothée, également carme chaussé. L'auteur a laissé, en outre, en manuscrit, les traités suivants: — 2^o *Ceder-Merck ou Moëlle du Cèdre*, recueil, en flamand, de maximes et de conseils touchant la vie intérieure, extraits des ouvrages de saintes personnes ou d'écrivains pieux et ascétiques. — 3^o *Des Méditations ou Conférences* prêchées en latin. —